

Réhabilitation du bâtiment de l'ancienne cure en mairie et aménagement de l'espace public

Acte d'engagement

Marché à procédure adaptée

Date limite de dépôt des candidatures : **Le vendredi 28 juillet 2023 à 17h**



Table des matières

1.	Objet de l'acte d'engagement.....	3
2.	Engagement du titulaire ou du groupement titulaire	3
2.1.	Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire	3
2.2.	Forfait de rémunération	4
2.3.	Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations.....	5
2.4.	Compte (s) à créditer	6
2.5.	Durée du marché et délais d'exécution	6
3.	Signature du marché	7
3.1.	Signature du marché par le titulaire individuel :	7
3.2.	Signature du marché en cas de groupement.....	7
4.	Identification de l'acheteur	8

1. Objet de l'acte d'engagement

Objet du marché : Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne cure en mairie et l'aménagement de l'espace public.

Cet acte d'engagement correspond à l'ensemble du marché.

2. Engagement du titulaire ou du groupement titulaire

2.1. Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées au règlement de consultation et conformément à leurs clauses,

Le signataire

M

Agissant en qualité de

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale.

Adresse

Courriel - Numéro de téléphone

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

Engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale.

Adresse

Courriel - Numéro de téléphone

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

Le mandataire (candidat groupé)

M ;.....

Agissant en qualité de désigné mandataire 1 :

Du groupement solidaire ;

Solidaire du groupement conjoint ;

Non solidaire du groupement conjoint ;

à exécuter les prestations demandées aux prix et délais d'exécution indiqués aux articles 2.2 et 2.6 de l'acte d'engagement.

2.2. Forfait de rémunération

Le mois zéro (m0) servant de la base à la révision des prix correspond à la date de remise de l'offre, ou de l'offre finale en cas de négociations ou dialogue compétitif, par le maître d'œuvre.

2.2.1. Tranche ferme : La réhabilitation du bâtiment de l'ancienne cure en mairie et l'aménagement de ses abords

Mission de base

Le forfait provisoire pour la réalisation de la mission de base est fixé à € HT soit € TTC, le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du marché étant de %

Le forfait de rémunération est rendu définitif dans les conditions définies à l'article 7.1.2 du CCAP.

Autres missions de maîtrise d'œuvre

La rémunération des autres missions de maîtrise d'œuvre est fixée de la manière suivante :

Diagnostic : € HT soit € TTC, le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du marché étant de de %

OPC : € HT soit € TTC, le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du marché étant de de %

Le forfait provisoire pour la réalisation de la totalité de la mission de base est décomposé dans le tableau suivant selon les tranches précisées à l'article 5.5 du CCAP et définies dans le CCTP :

2.2.2. Tranche optionnelle 1 : aménagement de l'espace public central

Mission de base

Le forfait provisoire pour la réalisation de la mission de base est fixé à € HT
soit € TTC, le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du marché étant de
..... %

2.2.3. Tranche optionnelle 2 : réhabilitation de l'ancienne mairie

Mission de base

Le forfait provisoire pour la réalisation de la mission de base est fixé à € HT
soit € TTC, le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du marché étant de
..... %

2.3. Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations

(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché, le groupement d'opérateurs économiques est :
(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

2.4. Compte (s) à créditer

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

- Nom de l'établissement bancaire :
- Numéro de compte :

2.5. Durée du marché et délais d'exécution

La durée d'exécution du marché démarre à compter de la date de notification du marché, qui vaut ordre de service de démarrage jusqu'à la fin de l'année de garantie de parfait achèvement applicable aux marchés de travaux, qui correspond à l'achèvement de la mission de maîtrise d'œuvre. La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est estimée à **48 mois**.

Durée des études de maîtrise d'œuvre

- La durée prévisionnelle d'exécution des études de la tranche ferme est estimée à **7 mois**, à compter de la date de notification du marché ;
- La durée prévisionnelle d'exécution des études de la tranche optionnelle 1 est estimée à **4 mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service ;
- La durée prévisionnelle d'exécution des études de la tranche optionnelle 2 est estimée à **4 mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service ;

Durée prévisionnelle des travaux

- La durée prévisionnelle d'exécution des travaux de la tranche ferme est estimée à **8 mois**, à compter de la date de notification des ordres de service de démarrage aux entrepreneurs ;
- La durée prévisionnelle d'exécution des travaux de la tranche optionnelle 1 est estimée à **4 mois**, à compter de la date de notification des ordres de service de démarrage aux entrepreneurs ;
- La durée prévisionnelle d'exécution des travaux de la tranche optionnelle 2 est estimée à **4 mois**, à compter de la date de notification des ordres de service de démarrage aux entrepreneurs.

Délais d'exécution

Les délais de remise des documents propres à chaque élément de mission sont fixés comme suit :

	Tranche ferme	Tranche opt. 1	Tranche opt. 2	
Diagnostic (pour les opérations de réhabilitation)	4		3	Semaines
Études d'avant-projet sommaire	2	2	2	Semaines
Études d'avant-projet définitif	4	2	2	Semaines
Dossier de permis de construire (le cas échéant) / Déclaration préalable / Permis d'aménager	4			Semaines

Études de projet	8		3	Semaines
Dossier de consultation des entreprises	4		3	Semaines
Dossier des ouvrages exécutés	4		2	Semaines

Le point de départ des délais de présentation des documents est fixé à l'article 5.4.2 du CCAP.

3. Signature du marché

3.1. Signature du marché par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

3.2. Signature du marché en cas de groupement

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article R. 2142-24 du Code de la commande publique) :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

Pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(Joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

Pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
(Joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

Ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

Donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

Donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ;

Donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous : (Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

4. Identification de l'acheteur

Désignation de l'acheteur :

Commune de La Forie

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :
M. le Maire de Fayet-le-Château

Ordonnateur : M. le Maire de La Forie

Comptable assignataire des paiements : Trésorerie d'Ambert

À

Le

Signature

(Représentant de l'acheteur habilité à signer le marché)